



COALITION QUÉBÉCOISE
DES LACS INCOMPATIBLES
AVEC L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Communication spéciale, juin 2024

Réforme de la loi sur les Mines,

La ministre des Ressources Naturelles et des Forêts a déposé un projet de réforme de loi sur les Mines qui contient plus de 200 modifications à la loi précédente. La « Coalition Québec Meilleure Mine » (QMM), avec Rodrigue Turgeon en tête, a analysé le projet de loi et va rendre son verdict bientôt, mais d'ores et déjà, on peut s'attendre à ce que peu des demandes faites dans son mémoire du printemps 2023 aient été retenues.

Rappelons que le mémoire de la coalition QLAIM ainsi que les mémoires de nos associations membres visaient principalement les 6 objectifs suivants :

- 1) Cesser la préséance de la loi sur les mines par rapport à la loi sur l'aménagement du territoire;
- 2) Que le gouvernement puisse procéder au rachat de titres par le gouvernement dans des cas d'intérêt public;
- 3) Modifier substantiellement les règles d'établissement des Territoires Incompatibles avec l'activité minière (TIAM) pour protéger adéquatement les lacs;
- 4) Reconnaître l'acceptabilité sociale de façon structurée, dès le début d'un projet;
- 5) Pouvoir participer à la rédaction des règles de l'encadrement minier;
- 6) Établir un moratoire sur l'octroi des « claims ».

On retrouve dans le projet de loi quelques améliorations telles que l'accès limité aux terres privées, des limitations à la spéculation minière et l'obligation de tenir des consultations publiques (BAPE) pour tout projet minier. En revanche, en ce qui concerne les principales demandes de la Coalition QLAIM ont été ignorées en très grande majorité. En résumé, les lacs situés en terres publiques se retrouveront en situation de grande vulnérabilité devant l'industrie de l'exploration et l'exploitation minière si ce projet de loi est adopté tel que déposé.

Le projet de loi sera étudié à l'automne 2024 en commission parlementaire et nous devons donc établir une stratégie pour être de nouveau entendu et introduire dans le projet des amendements plus aptes à protéger nos environnements.

Une réunion du comité de coordination de la Coalition QLAIM est planifiée prochainement et un plan d'action sera concrétisé. Ce plan pourra s'articuler autour des thèmes suivants:

- Diffuser un Webinaire dédié aux associations de lacs, au mois d'août, et visant à assurer la compréhension des changements proposés dans le projet de loi;
- Planifier une ou des sorties publiques et/ou médiatiques dans plusieurs régions du Québec;
- Obtenir une invitation à participer à la commission parlementaire et préparer des interventions.

On vous invite à mettre ce sujet à l'ordre du jour lors de vos Assemblées générales annuelles. Et plus d'informations suivront.

Écologie ou activités militaires !

Les journaux canadiens, d'Halifax à Vancouver, multipliaient, il y a quelques jours des articles dans lesquels on rapporte que la « Défense américaine se prépare à multiplier ses investissements dans nos minéraux critiques ». Pour son projet, en plein Outaouais touristique, Lomiko Metals Inc. bénéficie ainsi d'un investissement de 11,5 millions de dollars auxquels s'ajoute une subvention canadienne de recherche de 4,9 millions de dollars du ministère canadien de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Nous avons cru et accepté que les minéraux critiques étaient nécessaires à la décarbonation et à l'électrification des transports et qu'il fallait militer en faveur de mines adéquatement situées et adéquatement gérées. Nous avons milité pour le respect de l'environnement, pour l'absence de pollution des eaux, pour la préservation des habitats naturels et le respect des droits autochtones.

2

Or, avec l'annonce d'investissements des militaires, alors que le privé n'arrive pas à financer ses projets, l'argumentaire environnemental de l'industrie et des gouvernements prend du plomb dans l'aile. Avec cet investissement du Pentagone, on découvre que :

- Les États-Unis et le Canada cherchent à s'affranchir de la Chine qui est dominante dans les approvisionnements mondiaux de minéraux;
- L'approvisionnement en graphite, très abondant dans le sud du Québec, est particulièrement critique pour les États-Unis puisque contrôlé à quasi 100% par la Chine;
- Les tensions s'accroissent entre les pays producteurs et consommateurs.

Cette nouvelle dimension associée aux besoins de minéraux critiques et stratégiques nous incite plus que jamais à poursuivre notre lutte avant qu'il ne soit trop tard.

Les gouvernements nous exhortaient à sacrifier nos régions en bonne santé environnementale pour contribuer à la décarbonation du Québec. Or, voilà qu'on apprend que des raisons militaires s'y ajoutent. C'est de moins en moins justifiable et notre action est de plus en plus essentielle.

Affichage 2024, « **INCOMPATIBLE** »

La présence d'un affichage d'opposition aux mines dans nos régions de villégiature, reste pour 2024 un atout pour nos revendications.

La région de Wentworth a profité de la fête nationale pour signifier son opposition. Merci pour l'exemple, un exemple à suivre.

Si vos pancartes ont été remises pour l'hiver, il est temps de les sortir et montrer notre présence partout.



Louis St-Hilaire
Co-porte-parole

Raymond Carrier
Co-porte-parole

Claude Bouffard
Coordinateur